



Réseau **HANDIMÔMES**

Travail en réseau

C.GENTILHOMME, Dr I. CHANUS

15 avril 2010

D.U. Polyhandicap

Pr Chabrol

Réseau : définition

Selon Y ROLLIER^[1] , la définition, issu de la psychologie sociale, du mot « Réseau » est « un système de lien (relationnels ou professionnels) entre membres (lié ou non par contrat), à propos et autour d'une ou de plusieurs personnes ».

Il existe deux types de réseaux.

- le réseau primaire : la sphère familiale amicale
- le réseau secondaire qui est composé des professionnels concernés par une même intervention autour d'une personne, celui-ci est un réseau de communication.

Ce réseau est une organisation plurisectorielles, pluri-institutionnelles, interdisciplinaires. Ce qui la justifie est l'enfant .

^[1] ROLLIER Yves , *La notion de travail en réseau*, Communauté éducative N°14 mars 2001, p25-32,

L'Histoire des réseaux

Nés de la difficulté du système de santé français à proposer un accompagnement global de la personne,

=> projets innovants autour de la prise en charge des patients atteints du VIH.

=> dispositif conventionnel

L'Histoire des réseaux (suite)

- En 1991, les circulaires N° 3678156 du 14 avril et n° 612 du 4 juin, objectifs des réseaux « ville hôpital »

=> principe de l'existence d'une charte.

- reconnaissance réglementaire : réseaux Soubie Les ordonnances de 1996 dites « ordonnances Juppé » => principes de l'évaluation des réseaux.

=> dérogé à certaines dispositions du Code de la sécurité sociale (telles que les tarifs, le paiement direct des honoraires par le malade). **Experimentations terminée en 2003**

L'Histoire des réseaux (suite)

- Les réseaux de santé

la loi du 4 mars 2002 relative au droit des malades et à la qualité du système de santé (article 84), place la personne malade comme acteur de sa propre santé mais également acteur du système de santé.

les réseaux de santé soit définis et inscrits dans le code de la santé publique en ces termes « Les réseaux de santé ont pour objet de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité et l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment de celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Ils assurent une prise en charge adaptée aux besoins de la personne tant sur le plan de l'éducation pour la santé, de la prévention, du diagnostic que des soins. Ils peuvent participer à des actions de santé publique. Ils procèdent à des actions d'évaluation afin de garantir la qualité de leurs services et prestations » article L 6321-1 du code

L'Histoire des réseaux (suite)

Le décret N°2002-1463 du 17 décembre 2002 fixe les critères de qualité ainsi que des conditions d'organisation, de fonctionnement et d'évaluation des réseaux de santé.

=>une convention constitutive,

=>une charte de réseau

=>un plan de financement.

l'obligation de garantir le libre choix d'accepter

se retirer du réseau le libre choix du ou des professionnels.

L'Histoire des réseaux (suite)

-Réseau de santé et SROS

- la circulaire n°101/dhos du 5 mars 2004 relative à l'élaboration des SROS de 3ème génération précise l'importance des réseaux.
 - loi du 4 mars 2002 relative au droit des malades et à la qualité du système de santé pour que les réseaux de santé soit défini et inscrit dans le code de la santé publique.
 - loi du 13 août 2004 fait apparaître les réseaux de santé dans les objectifs de réforme de l'assurance maladie.

L'Histoire des réseaux (fin)

- la loi n° 2009-879 Hôpital, Patients, Santé et Territoire (HPST) intègre les réseaux dans la réflexion de l'organisation des soins de proximité et les inscrit dans l'accès aux soins de premier recours comme dispositif de coopération.

=> volet ambulatoire du SROS précisera le rôle et la place des réseaux.

Les réseaux de santé

- Les réseaux de santé sont présents dans l'ensemble des 26 régions françaises mais 1/3 des réseaux de santé sont concentrés sur 5 régions : Ile-de-France, Provence Alpes Côte d'Azur, Bourgogne, Bretagne et Rhône Alpes.
- Pour l'année 2007, 667 réseaux de santé ont été recensés pour un financement total de 133 millions d'€ au titre de la Dotation Nationale Des Réseaux (DNDR) et du Fonds d'intervention de la qualité et de la coordination des soins (FIQS)

Financement

- le directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) et le directeur de l'Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM) décident conjointement des financements accordés aux réseaux de santé :
 - dans la limite de la dotation régionale,
 - dans le cadre des priorités de santé publique régionale et des orientations relatives au développement des réseaux proposés chaque année par les directeurs, pour délibération respective, à la commission exécutive de l'ARH et au conseil d'administration de l'URCAM.
- Rôle des réseaux réaffirmés dans la loi HPST ,les réseaux seront gérés par l'ARS

Exemple



Réseau

HANDIMÔMES



Réseau **HANDIMÔMES**

ENFANTS CONCERNÉS

- 0 à 20 ans
- Polyhandicap quelle qu'en soit l'origine,
- Séquelles de traumatisme crânien ou médullaire
- Paralysie cérébrale (IMOC) d'origine développementale ou acquise

Sont exclus :

- Les troubles psychiatriques
- Les maladies neuromusculaires (AFM)



Réseau **HANDIMÔMES**

AIRE GEOGRAPHIQUE

L'aire **PACA-OUEST** (selon la définition du SROS PACA).

Dans un 1er temps

Bouches du Rhône et Var

Dans un 2ème temps

**Vaucluse, Hautes Alpes
et Alpes de Haute-Provence.**



Réseau **HANDIMÔMES**

OBJECTIFS DU RÉSEAU

➤ **Développer une prise en charge coordonnée et spécifique de qualité adaptée à l'enfant handicapé.**

Il s'appuie sur une chaîne d'acteurs : praticiens libéraux, centres de Références, établissements sanitaires et médico-sociaux, Institutions (MDPH, Structures scolaires), Familles et Associations.



Réseau **HANDIMÔMES**

POUR LES PROFESSIONNELS

Il s'agit de :

- Développer les soins les plus adaptés **au plus près du domicile**,
- Evaluer et analyser les besoins de l'enfant **en collaboration avec les MDPH**,
- **Mutualiser** les pratiques des soins,
- **Participer à des formations partagées** destinées aux professionnels et aux familles,
- Elaborer des **procédures validées et un dossier partagé**

Structure du Réseau

Comité de Pilotage : Dr G. HEURLEY

Comité Scientifique : Pr B. CHABROL

Cellule de Coordination

2 coordonnateurs
2 assistantes sociales
1 secrétariat

Cellule de
coordination:

2 pôles de
coordination

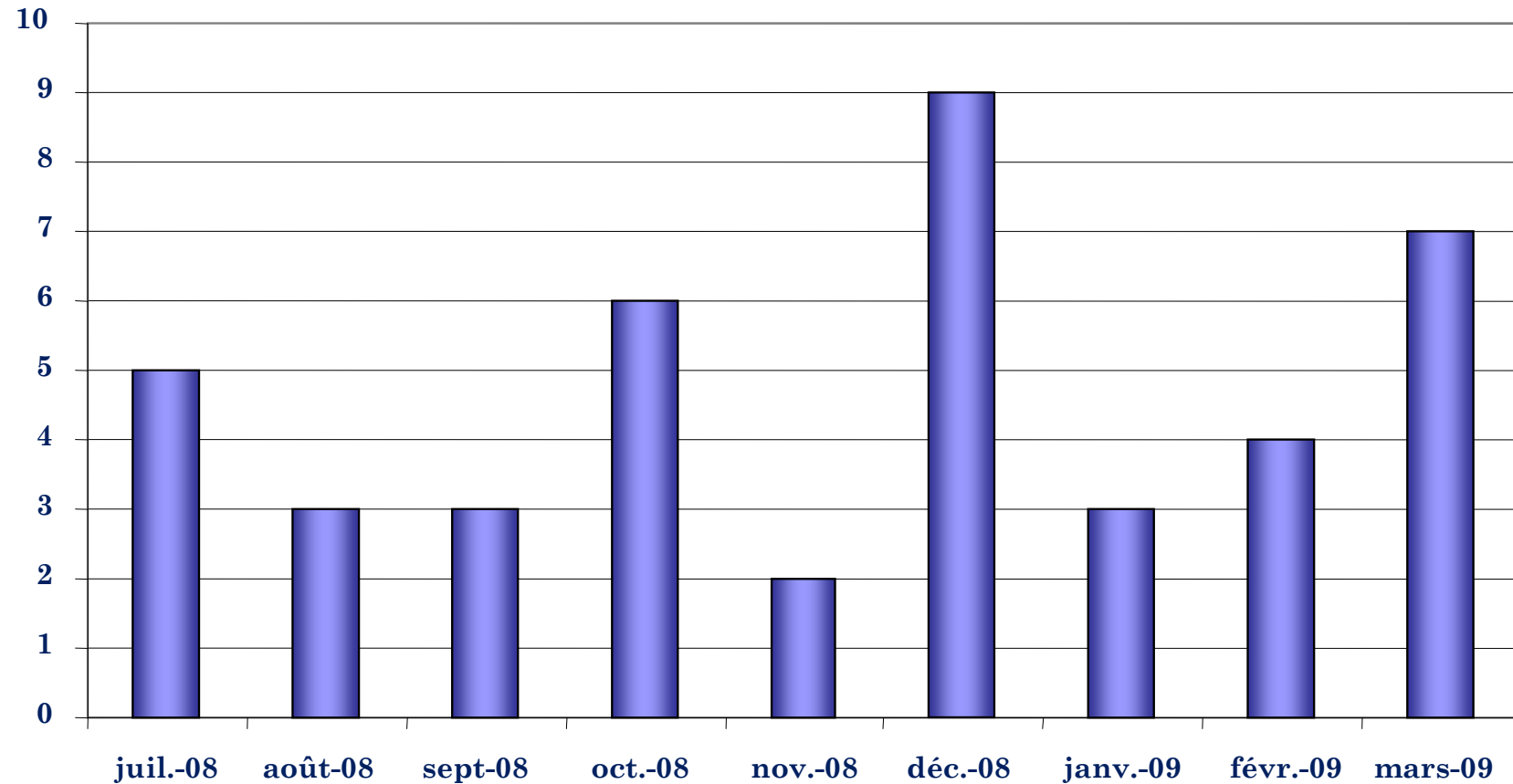
Situation actuelle du Réseau



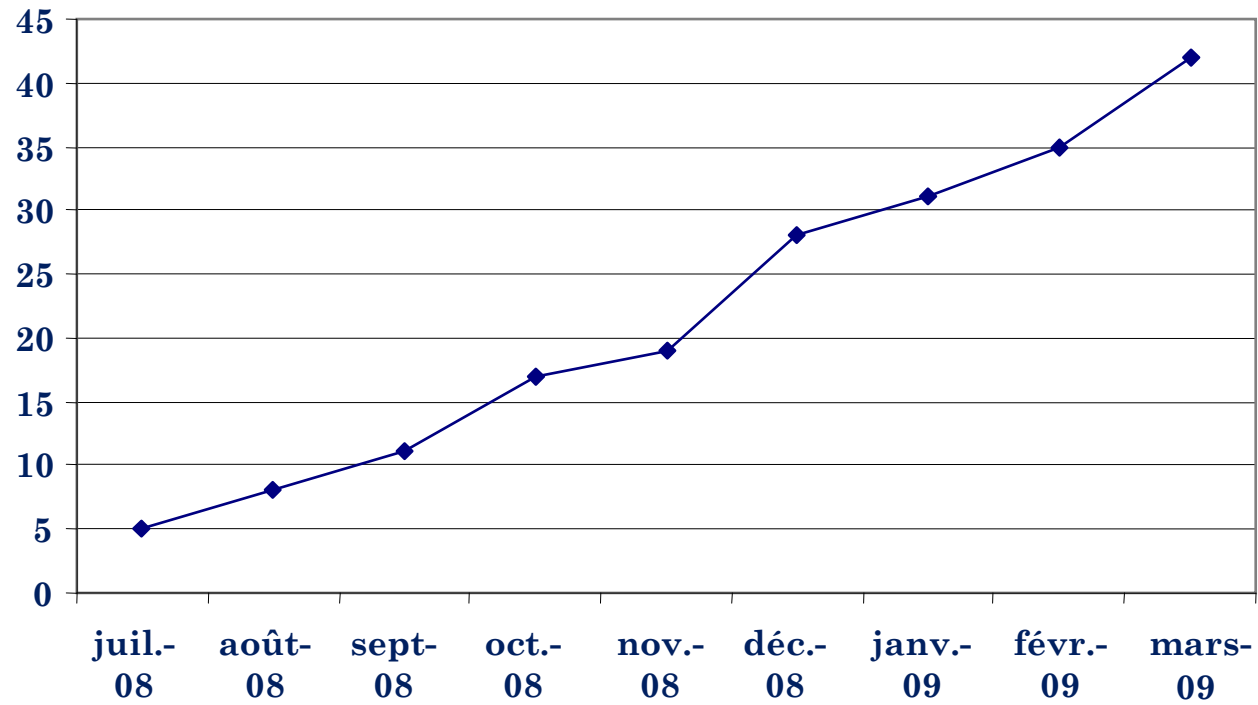
Réseau

HANDIMÔMES

Nombre d'inclusions au Réseau par mois



File active du Réseau Handimômes



Objectif prévu à 18 mois (fin juillet 2009, avec le report d'activité) = 50 inclusions

Situation au 31 mars = 42 enfants (9 mois d'activité)

Comparaison inter-département : deux populations différentes

↳ en nombre

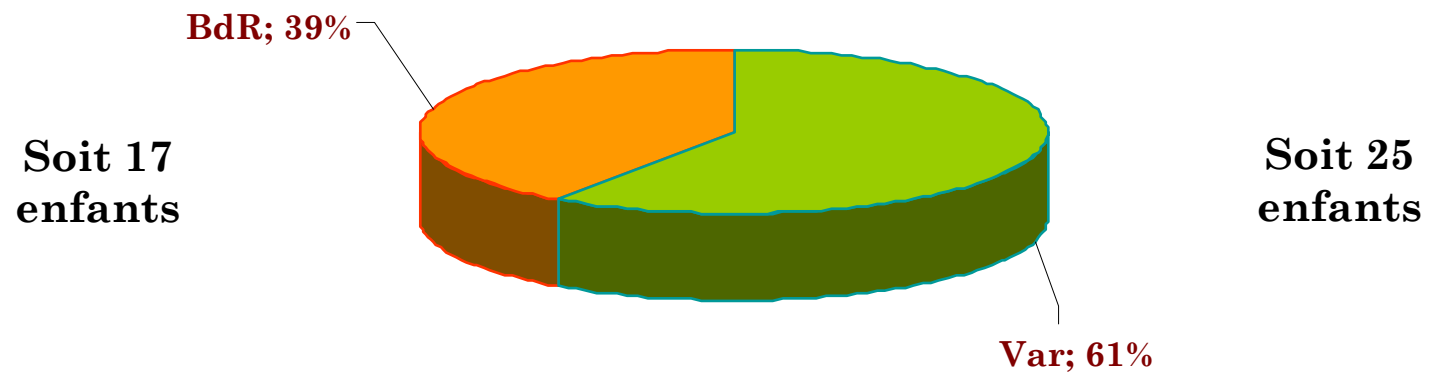
↳ par âge

↳ par pathologie

↳ par problème posé

↳ par réponse à apporter

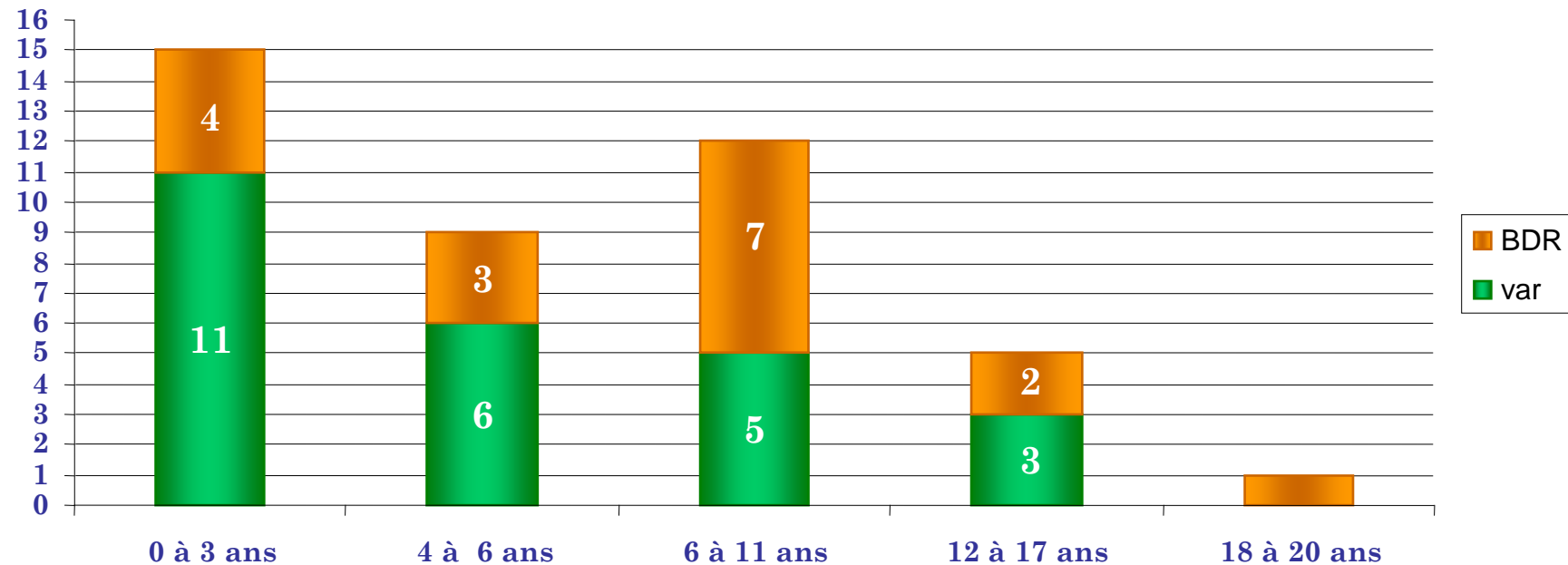
Nombre d'inclusions par département



- Répartition non prévisible: offre de soins inégale?
- Biais de recrutement ?

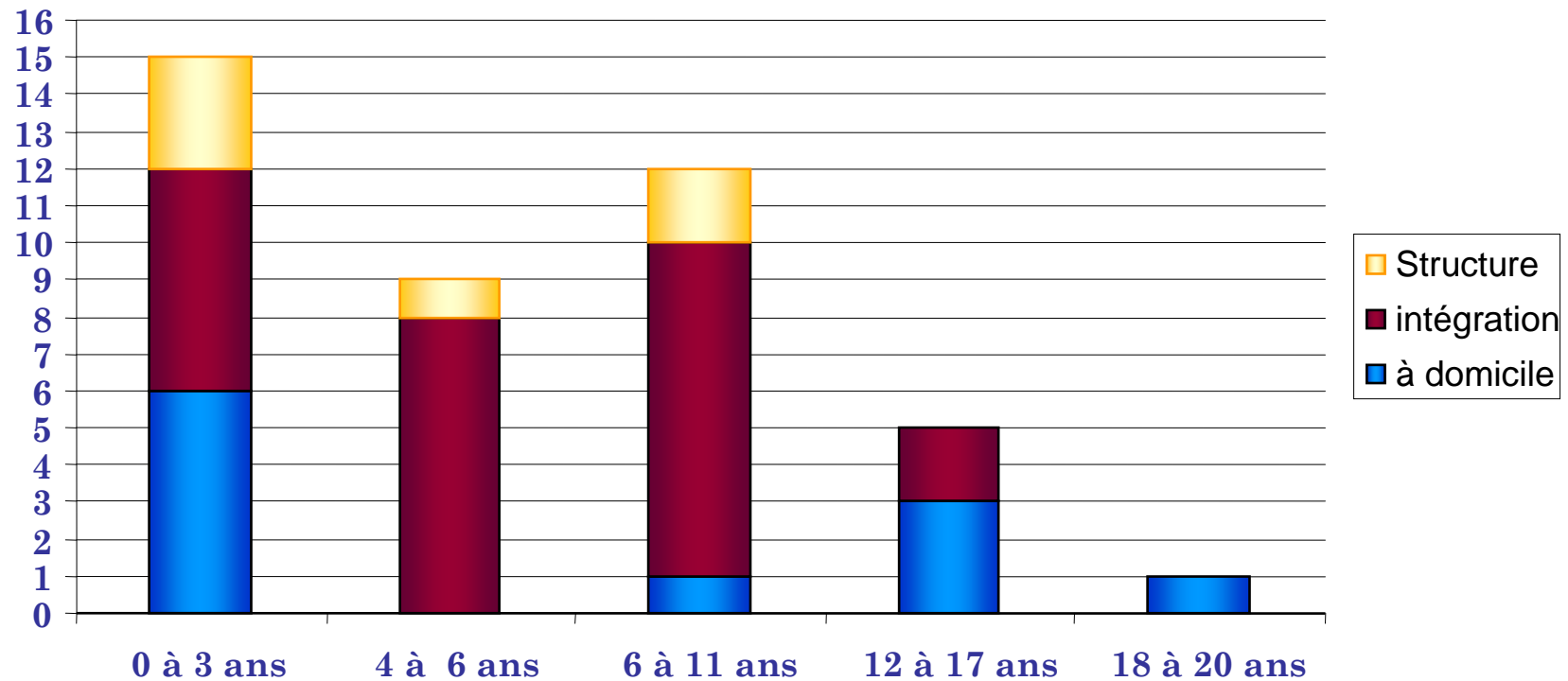
Age des enfants

Nombre
d'enfants



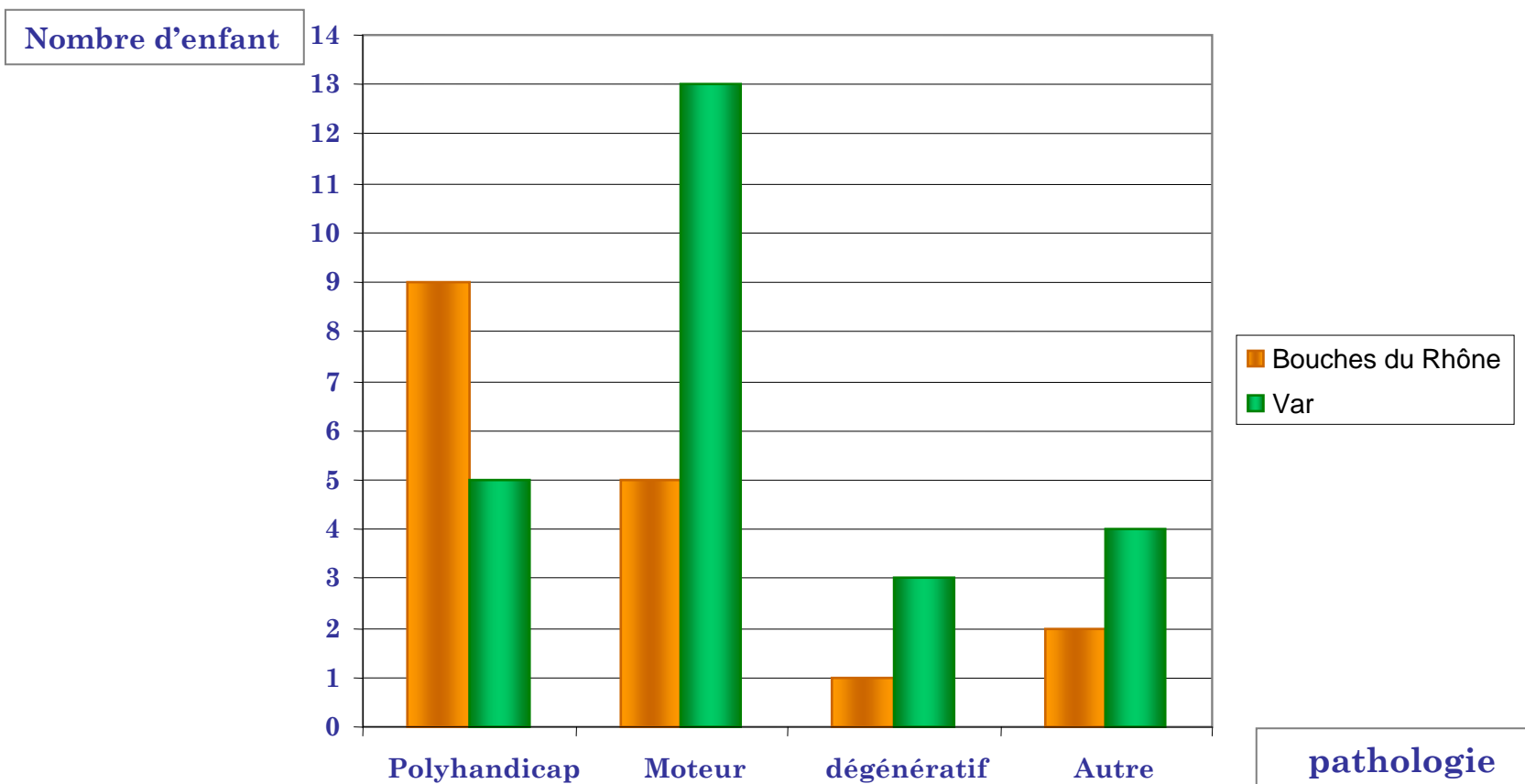
Répartition inégale des enfants (classes d'âge, département)

Lieu d'accueil des enfants en fonction de leur âge



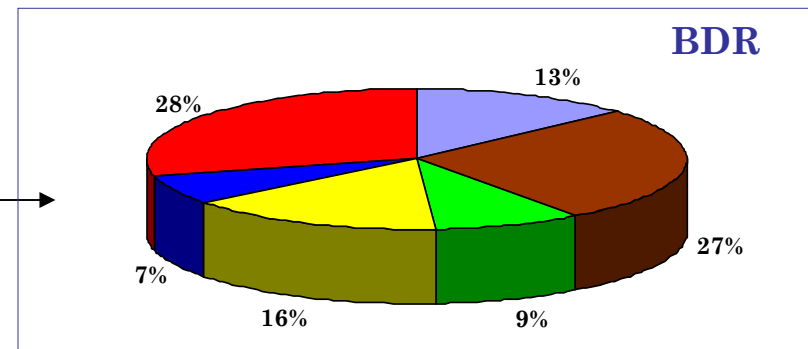
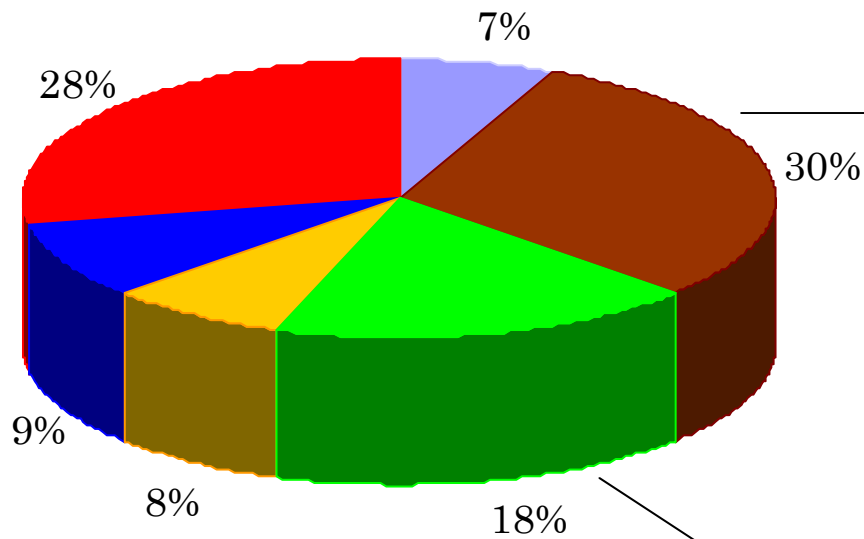
**Problématiques différentes en fonction de l'âge des enfants.
Pour les plus grands le maintien à domicile correspond à un manque de places en structure**

Répartition par pathologies et par départements des enfants

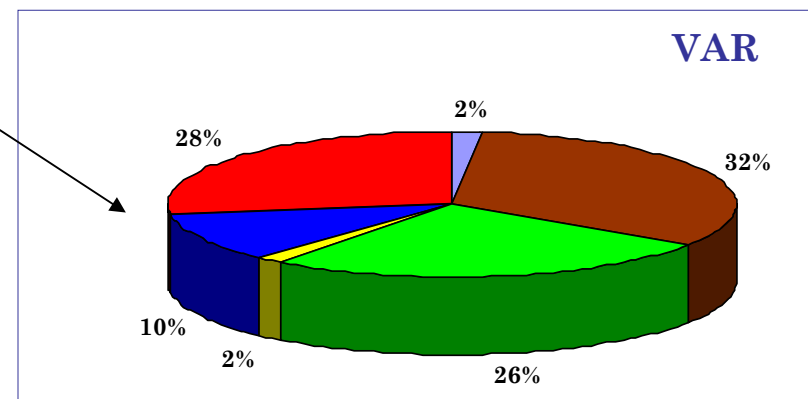


Le besoin de coordination des soins n'est pas fonction de la sévérité du handicap mais plus du nombre d'intervenants et de la possibilité d'intégration scolaire

Types d'aides apportées par le réseau



- Aide pour logement
- Aide administrative (hors logement)
- Intégration scolaire
- Attente d'orientation
- Aide technique
- Aide pour trouver des libéraux



Liste des réunions partenaires

- **Mai 2008 :**
 - Présentation d'Handimômes par le Dr HEURLEY à la CDAPH de la MDPH du Var.
 - Participation des représentants du Comité de Pilotage au colloque de l'A.F.T.C. 13 sur « la réinsertion sociale des personnes traumatisées crâniennes et cérébro-lésées »
- **Juin 2008 :**
 - Rencontre avec Mme PITEAU-DELORS du CREAL.
 - Présentation d'Handimômes lors de la Soirée Médicale de l'IRFPO
 - Présentation d' Handimômes à l'Association SOLIANE et l'Association « SISSI'MADIS ».
- **Juillet 2008:**
 - Rencontre avec le Dr Sophie TARDIEU. Cellule d'évaluation de l'APHM
 - Rencontre avec la coordinatrice du Réseau « Handident », Mme JARROSSON
 - 2ème rencontre avec le Dr S.TARDIEU.
- **Août 2008 :**
 - Rencontre avec Pascal GRANIER, MPR et membre d'Handicap International.
 - Rencontre avec Mme AUMERAS, Médecin référent et Mr DANIEL, Directeur Adjoint, de la MDPH 13
 - Rencontre avec l'Equipe du Réseau « Naitre et Devenir »
 - Rencontre avec Mme Silvano-Favier, Kinésithérapeute

Liste des réunions partenaires

- **Septembre 2008 :**

- Rencontre avec Mme SIMEONI (Laboratoire de Santé Publique à La Faculté de Médecine la Timone)
- Rencontre avec Mme PY de l'Inspection académique des Bouches du Rhône.
- Présentation du réseau au « Staff » de Neurochirurgie du CHU, la Timone Enfants
- Rencontre avec Mme MATHEY, Coordinatrice du Réseau « Interparcours 13 »

- **Octobre 2008**

- Présentation du réseau au « Staff » du Service de pédiatrie et Néonatalogie de l'Hôpital Nord.
- Rencontre avec Mme DEFOUR, Présidente de l'association Sissi'madys.
- Rencontre avec l'ensemble des référents de scolarité et les médecins scolaires des Bouches du Rhône.
- Rencontre avec le Dr Sophie Tardieu de la Cellule d'observation et d'évaluation de l'AP-HM.
- Participation au forum « HANDICAP » à Marseille.
- Participation à la formation organisé par le Dr Pascal Granier sur le « développement neuro-moteur du nourrisson, et les bases du traitement moteur », par Mme LINSOLAS Hélène, au CAMSP d'Aix en Provence.
- Rencontre avec le Dr J. VOISIN au CAMSP d'Avignon pour voir comment le Réseau pourrait travailler sur un projet de CAMSP mobile sur Apt.

Liste des réunions partenaires

- **Novembre 2008 :**
 - Participation à la réunion « Interparcours 13 – Groupe Enfance ».
 - Congrès « Polyhandicap et IMC – Regards croisés » organisé par la mission Handicap – DPM de l'AP-HP.
 - Présentation du réseau au « Staff » du Service de Néonatalogie de la « Conception
 - Rencontre avec le Dr Sophie Tardieu.
 - Réunion organisée avec les PMI des Bouches du Rhône au Conseil Général.
 - Rencontre avec la MDPH du Var
 - Organisation de la 1^{ère} réunion de formation du Réseau sur le thème de la douleur chez l'enfant handicapé.
 - Rencontre avec ICOM Provence (Centre régional de ressources informatiques pour personne en situation de handicap permettant l'accès aux technologies de l'information et de la communication)
- **Janvier 2009 :** -
 - Présentation du réseau au Staff de la réanimation pédiatrique et la néonatalogie à L'Hôpital Nord.
 - Rencontre avec les ergothérapeutes du service de rééducation fonctionnel de la Timone.
- **Février 2009 :**
 - **10 février :** CAMSP de la Rose – Présentation du Réseau.
 - **12 février :** CAMSP de St louis : Présentation du réseau.
 - **17 février :** Rencontre avec Dominique Vallée de Score d'Enfance (Lieu de prise en charge multi disciplinaire).

Liste des réunions partenaires

- **Mars 2009 :**
 - Rencontre avec la directrice de la pouponnière « Les lauriers Roses », Mme Fourel. Adhésion des lauriers roses au Réseau.
 - Réunion avec les médecins de PMI, chefs de secteur du Var
- **Avril 2009:**
 - CAMSP d'Aubagne : Présentation du réseau. Discussion sur une future collaboration